

République française



VILLE DE CAMON

Département de la Somme

Portant autorisation d'occupation du domaine public

Le Maire de la Ville de CAMON,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande présentée par **Madame SEGURA Christine**, reçue en mairie le **4 mars 2026**, sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public afin d'exposer des articles devant le magasin « **Le Dressing des Voisines** », situé **16 ter place du Général Leclerc à Camon** ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public afin d'assurer la sécurité et la circulation des piétons ;

ARRÊTE

Article 1 : Autorisation

Madame **SEGURA Christine** est autorisée à occuper temporairement le domaine public afin d'exposer des articles devant le magasin « **Le Dressing des Voisines** », situé **16 ter place du Général Leclerc à Camon**.

Article 2 : Stationnement et circulation

La **place de stationnement située devant le magasin** sera **interdite au stationnement et réservée uniquement aux piétons** pendant la durée de l'occupation.

Article 3 : Durée

La présente autorisation est accordée **du 10 avril 2026 au 11 avril 2026 inclus**.

Article 4 : Sécurité et responsabilité

La bénéficiaire devra veiller à ne pas entraver la circulation des piétons et à garantir les conditions de sécurité. Elle sera responsable de tout dommage pouvant survenir du fait de cette occupation du domaine public.

Article 5 : Signalisation

La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place par la bénéficiaire, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 6 : Exécution

Monsieur le Maire de CAMON, la Police Municipale, Madame SEGURA sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont :

Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Somme,
- La Police Municipale,
- Madame SEGURA,
- Monsieur Hubert Dupuis, adjoint à la voirie.

Fait à CAMON, le 6 mars 2026.

Jean-Claude RENAUX

Maire de CAMON

AR N°2026-03-001

